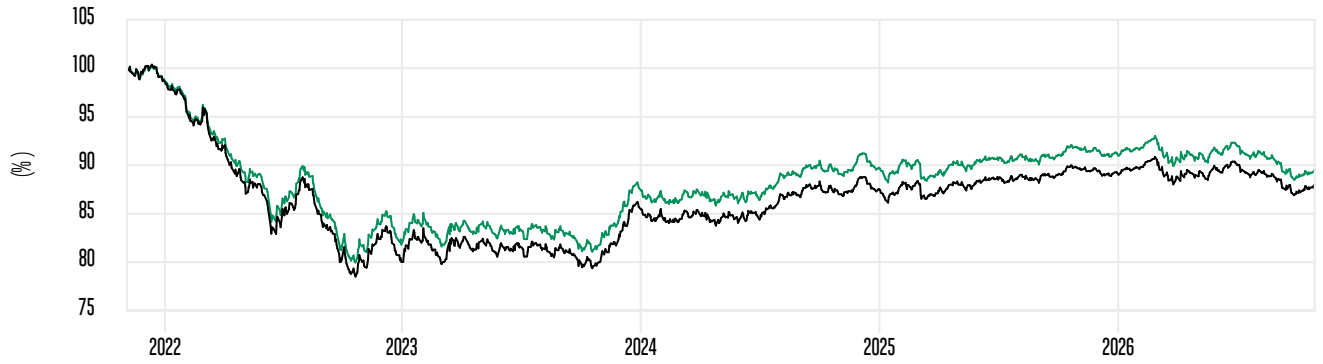
DASHBOARD AU 30.10.2026

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Produits de taux	Bloomberg MSCI Global Green Bond Index (Hedged in EUR) RI	866	72

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Perf. annualisée sur 5 ans (2)
1 2 **3** 4 5 6 7	-1,87 %	2,99 %	-1,94 %
	Indice de référence -1,41 %	Indice de référence 3,15 %	Indice de référence -2,24 %

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 30.10.2026 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	-1,87	1,03	-1,43	-1,47	-2,53	0,51	9,37	9,71	-9,46
INDICE DE RÉFÉRENCE	-1,41	1,08	-1,11	-1,13	-1,94	1,14	9,88	9,94	-10,87

Performances calendaires au 30.10.2026 (en %)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
FONDS	1,66	2,38	7,14	-17,27	-3,17	4,27	6,01	-1,24	1,33	1,49
INDICE DE RÉFÉRENCE	1,97	2,14	7,07	-18,98	-3,11	5,99	5,23	-1,10	1,08	2,49

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
à compter du 06/02/2014, le FCPE a changé de fonds maître et est devenu nourricier du FCP "BNP PARIBAS OBLI MONDE" dont l'indicateur de référence est Barclays Global Aggregate.
A compter du 16/06/2020, le FCPE a changé d'orientation de gestion et n'est plus un fonds nourricier
Source : BNP Paribas Asset Management

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions	
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 2.50 PCT	5,88
CANADA (GOVERNMENT OF) 2.25 PCT	3,95
SPAIN (KINGDOM OF) 1.00 PCT 30-JUL-2042	3,43
EUROPEAN INVESTMENT BANK 3.75 PCT	2,17
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 2.30 PCT	2,07
AUSTRALIA (COMMONWEALTH OF) 4.25 PCT	1,95
FRANCE (REPUBLIC OF) 1.75 PCT 25-JUN-2039	1,77
KFW 4.88 PCT 03-FEB-2031	1,70
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.00 PCT	1,67
IBERDROLA FINANZAS SAU 5.25 PCT	1,47
Nb de positions dans le portefeuille	**866**

par Pays (%)		Contre l'Indice
Allemagne	18,77	+ 0,17
France	15,74	+ 4,04
Espagne	10,66	+ 6,64
Pays-Bas	10,15	+ 3,28
Italie	9,71	+ 3,46
Supranational	8,75	- 1,76
Canada	3,97	+ 0,93
Belgique	2,99	+ 0,76
République d'Irlande	2,13	+ 0,53
Royaume-Uni	1,98	- 3,38
Contrats de change	-0,28	- 0,28
Autres	12,12	- 17,70
Liquidités	3,31	+ 3,31
Total	**100,00**	

par Notation	
AAA	33,68
AA	1,60
AA-	1,69
A+	10,42
A	9,84
A-	10,98
BBB+	17,32
BBB	6,78
BBB-	2,64
Autres	2,04
Non noté	-0,01
Contrats de change	-0,28
Liquidités	3,31
Total	**100,00**

par Devise (%)		Contre l'Indice
EUR	99,02	- 1,00
AUD	0,23	+ 0,23
CAD	0,20	+ 0,20
DKK	0,18	+ 0,18
USD	0,16	+ 0,17
GBP	0,12	+ 0,12
SEK	0,09	+ 0,09
Total	**100,00**	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.10.2026
Sources : Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL AND GOVERNANCE) Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

La méthodologie de notation ESG interne de BNPP AM détermine la note ESG d'un émetteur en évaluant sa performance par rapport à celle de ses pairs sur un ensemble restreint de questions ESG clés liées à l'environnement (p. ex. le changement climatique), aux questions sociales (p. ex. la gestion des ressources humaines) et à la gouvernance (p. ex. l'indépendance et la compétence des administrateurs).

BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour déterminer les notes ESG des émetteurs. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur relatifs à un pilier d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses pairs, il recevra une « contribution » positive pour ce pilier.

Chaque émetteur reçoit une note finale comprise entre 0 et 99, dont le résultat est calculé comme suit : la note 50 est utilisée à titre de référence, puis s'ajoute la somme des contributions de chacun des trois piliers.

Informations extra-financières

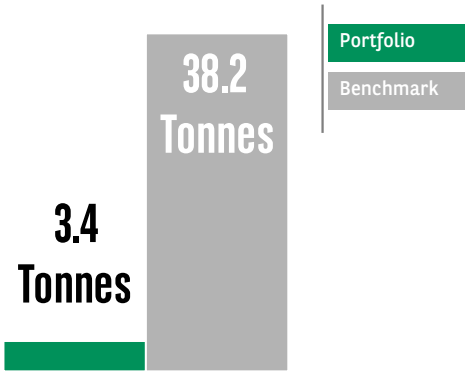
Score ESG

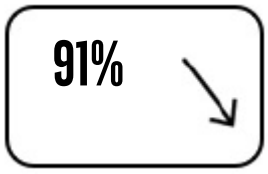
	Score neutre	Contribution environnementale (E)	Contribution sociale (S)	Contribution à la gouvernance (G)	Score ESG global	Couverture
Portefeuille	50	25.26	4.31	1.25	80.82	100%
Indice de référence	50	19.81	3.58	0.74	74.13	99%

Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

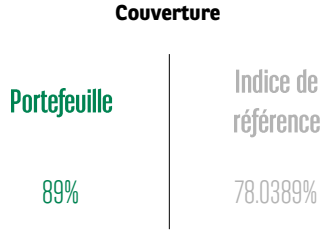
Source : BNP Paribas Asset Management

Empreinte carbone (tCO2eq/M€ Valeur d'Actif)





L'empreinte carbone du portefeuille est 91% plus faible que l'indice de référence



Cette section fournit le calcul agrégé de l'empreinte carbone de l'ensemble des investissements en portefeuille.
Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif Incluant Cash, EVIC.
Source: BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost and Factset (EVIC)

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:



Emissions annuelles moyennes de CO2 liées à la consommation d'électricité de 7 foyers



Emissions annuelles moyennes de CO2 de 10 voitures

Source: Calculateur d'évaluation du cycle de vie de l'EV – Outils de données de l'Agence internationale de l'énergie, en juin 2024, Émissions pour un véhicule de taille moyenne.

Source: Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement, d'après les Perspectives énergétiques annuelles 2023, utilisation de l'électricité à domicile aux États-Unis

Label(s)

Le fonds est reconnu par le label français Greenfin.
Le label Greenfin vise à mobiliser les investissements en faveur de la transition énergétique et écologique.
Pour plus d'informations sur le label, consultez le site Web suivant :
https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/label-greenfin

Informations extra-financières

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements, les performances et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille est la somme pondérée du ratio entre les émissions de carbone des entreprises et leur valeur d'entreprise respective incluant les liquidités. La somme est pondérée par le poids de chaque entreprise du portefeuille. Les émissions de carbone sont la somme des émissions de Scope 1 et 2. L'empreinte est exprimée en tonnes équivalent CO2 par an et par million d'euros de Valeur Entreprise. CDP, Bloomberg et Trucost sont nos fournisseurs de données sur les émissions de carbone.

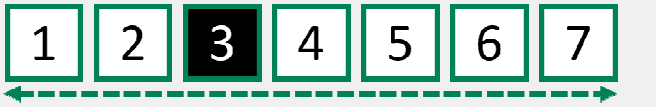
Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Risque plus faible **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 4 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	4,69
Tracking Error	0,43
Ratio d'information	-0,37
Ratio de Sharpe	0,04
Sensibilité (30.10.2026)	6,05
YTM (rendement actuariel) (30.10.2026)	3,99
Coupon moyen	2,69

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
L'investissement dans des instruments de taux justifie la catégorie de risque. Il est demandé à l'investisseur une attention particulière sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt signifie une baisse de valeur des investissements en obligations et autres titres de créance.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit:** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	3,00%
Frais courants réels (31.12.25)	0,35%
Commission de gestion max.	0,35%

Chiffres clés	
VL	14,38
12M VL max. (27.02.26)	14,93
12M VL min. (28.09.26)	14,21
Actif du compartiment (EUR mn.)	72,37
Première VL	10,00
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	FR0014000NC9
Code Bloomberg	MPOBMOC FP

Places de quotation	**Code Bloomberg**	**Code Reuters**
Euronext Paris	MPOBMOC FP	QS0002105TG8.LUF

Caractéristiques

Forme juridique	FCPE MULTIPAR GREEN BOND de droit français
Durée d'investissement recommandée	4 années
Indice de référence	Bloomberg MSCI Global Green Bond Index (Hedged in EUR) RI
Domiciliation	France
Gérant(s)	Alexandre COUPEE
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	AXA INVESTMENT MANAGERS UK LIMITED
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 9 – Objectif d'investissement durable

GLOSSAIRE

Ratio d'information
Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité
Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Tracking Error
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

YTM (Rendement actuariel)
Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

Notation Arithmétique Moyenne
Moyenne pondérée des valeurs de notations des agences Fitch, Moody's et Morningstar présentes dans le fonds.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identi ant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias
sous le n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com
11-12-002 Studio E&RE - Decembre 2019